Image not found or type unknown

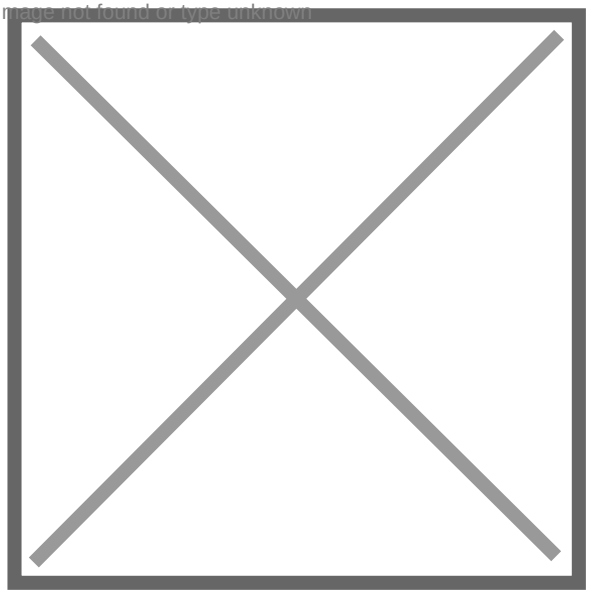

arret de travail pour maladie professionnelle

Par **tatalili59**, le **15/05/2009** à **08:54**

Bonjour,

je travail depuis 9 ans dans la fonction public est suis titulaire contrat 30 heures semaines (mairie)en halte garderie enfant de 3 mois a 3 ans .en 1990 j'ai eut un cancer du seins avec ablation total .j'ai voulu retravailler pour moi (j'ai arrêter 9 ans pour élever mes 3 enfants) et j'en avez besoin aussi besoin financièrement mon ex mari dépenser sans compter j'ai retrouver .Mais depuis ma santé sans ressent problème de dos (examen passer) est la je viens de me faire opérer d'un canal carpien je doit faire l'autre j'aime mon travail mais je suis de plus en plus vite fatiguées et mal partout . a quoi puis-je prétendre (invalidité ou toucher un revenu complémentaire)est ce que je peut passer en longue maladie quel démarche sont a effectuer pour voir si j'ai le droit a un petit quelque chose.mon médecin m'a mis en maladie professionnelle pour mes mains combien de temps vais je touche la totalité de mon salaire j'ai appris par mon employeur que j'étais a la cmp (que ve dire cmp)incapable de me répondre l'employeur est ce que j'ai les même droit qu'a la sécu . merci d'avance pour vos réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés